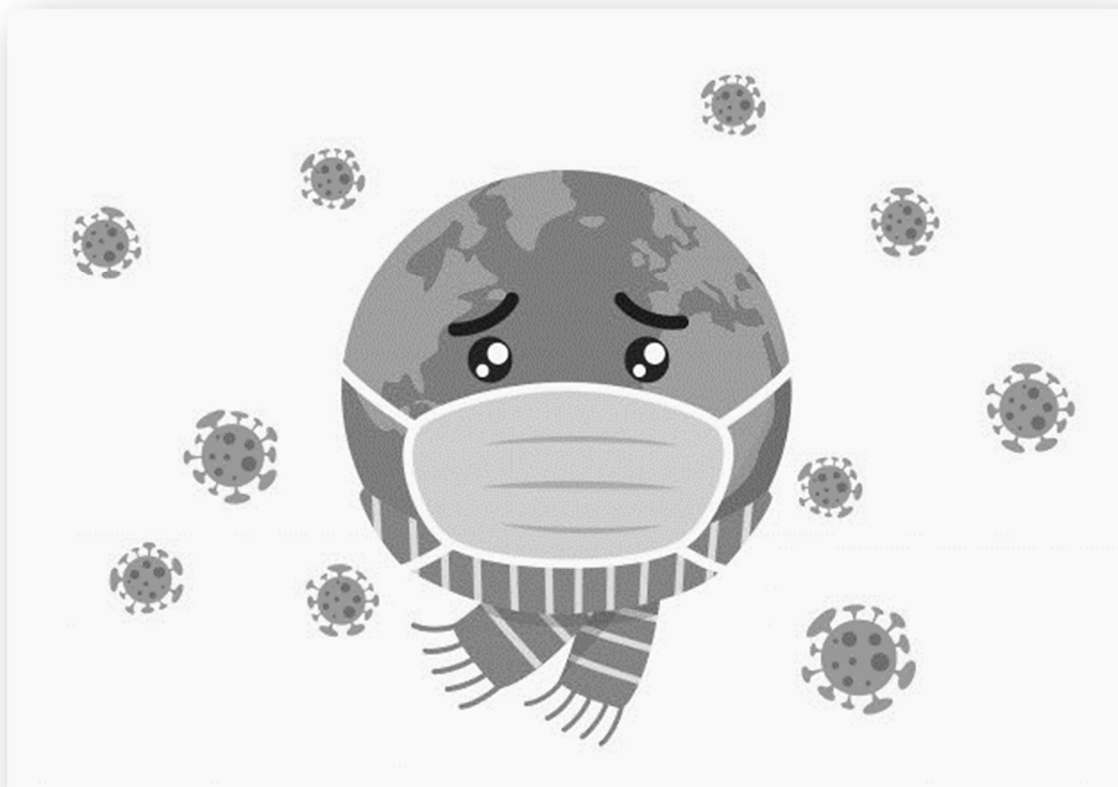




Association d'aide à l'apprentissage du français

Assemblée Générale 2021

*Rapport moral, rapport financier
Rapport d'activité 2020-2021*



Adresse du site : dire-lire.fr

Tél : 06 22 79 02 01

Numéro d'immatriculation de la Préfecture : W913007368



DIRE-LIRE

Association d'aide à l'apprentissage du Français
Adresse du site : dire-lire.fr Tél : 06 22 79 02 01

Numéro d'immatriculation à la Préfecture : W913007368

Assemblée Générale 2021

Cette année, la vie de l'association a été très perturbée par les mesures sanitaires liées à la pandémie de la COVID-19. Les cours en présentiel ont été interrompus une grande partie de l'année à cause des périodes de confinement et de la fermeture des salles municipales qui accueillent en principe nos cours. Aussi, les formateurs, très investis dans la vie de l'association, ont eu à cœur d'acquérir les compétences nécessaires, essentiellement en ce qui concerne l'utilisation des outils numériques pour les cours à distance, afin d'adapter leur enseignement aux circonstances. L'objectif était de permettre au plus grand nombre possible d'apprenants la poursuite de leurs apprentissages linguistiques et de garder des liens avec tous, ou presque. Les formateurs ont utilisé divers canaux de communication pour proposer des cours à distance : cours en ligne, via Skype, Jitsi ou zoom, cours par WhatsApp, appels téléphoniques, envois ou dépôts de documents à domicile ...

Les apprenants, ont été nombreux à participer très régulièrement et jusqu'à la fin des cours, aux séances proposées. Un grand bravo à tous.

Nous continuons à développer une approche actionnelle de la langue. Approche qui s'inspire du Français Langue d'Intégration, du Français Langue Etrangère et des Ateliers Sociolinguistiques (ASL). Nous sommes à l'écoute des besoins des apprenants et cherchons à y répondre en créant de nouveaux cours, en nous formant et en faisant évoluer nos contenus pédagogiques. Notre objectif est de permettre aux personnes dont la langue première n'est pas le français, d'acquérir le plus vite possible de l'autonomie dans leur vie quotidienne, d'avoir accès au travail, au logement, aux soins de santé et à la culture, de s'insérer dans la vie de la cité.

A. Rapport moral et rapport d'activité. Année scolaire 2020-2021

- 32 formateurs bénévoles

motivés, dont 5 nouveaux, qui ont à cœur de se former, assurent les cours. Tous sont passionnés et disent combien les rencontres sont riches d'humanité. Saluons la valeur de l'engagement de l'ensemble des formateurs.

La perspective des cours assurés à distance a, cependant, rebuté quelques formateurs qui ont quitté l'équipe.

- La Communication

Les sites de l'association, fruits du travail d'une équipe de formateurs guidée par Aldo et Jacques, sont toujours très consultés, par les formateurs et les personnes extérieures en quête d'information. Les demandes d'inscriptions ou de renseignements se font essentiellement par ce canal.

Les comptes rendus des réunions de l'association, les documents relatifs aux cours et les informations générales, dont le mémo du formateur, sont consultables dans le site restreint.

Un grand merci à Jacques et à Aldo, responsables des deux sites.

Les flyers sont largement distribués à Palaiseau, dans les lieux qui accueillent du public. Le site, les flyers, l'affiche, permettent à des particuliers de découvrir l'association, mais aussi à des travailleurs sociaux ou assistants sociaux liés à certaines structures (CIMADE, chantiers d'insertion par le travail, HUDA, Mission Locale, pôle emploi) de faire connaître l'association aux personnes qu'elles suivent et de les aider à s'inscrire aux cours de DIRE LIRE. Nous sommes de plus en plus sollicités par ces derniers.

La Dropbox, site collaboratif, géré par Elisabeth P, continue à s'enrichir de documents pédagogiques. Il est alimenté par les formateurs qui trouvent de nombreuses ressources pédagogiques pour préparer leurs cours.

Les contacts téléphoniques permettent de fournir des informations personnalisées et de préparer les inscriptions.

- Les effectifs et la fréquentation :

2020-2021 : 133 inscrits

Ces 133 inscrits sont répartis ainsi : 76 femmes, 57 hommes.

74 apprenants habitaient Palaiseau, 109 apprenants venaient de la communauté de communes Paris-Saclay, 24 étaient hors de cette zone.

L'origine des apprenants : 45 pays représentés.

Afrique : 28 personnes, Amérique : 19, Asie : 48, Europe : 34, pays non mentionnés : 4.

Compte tenu du nombre limité d'apprenants accueillis, cette année, dans les salles, des incertitudes en ce qui concernaient la faisabilité des cours en ligne, puis de la fermeture des salles municipales, nous avons dû arrêter les inscriptions début novembre.

Nous regrettons d'avoir été dans l'incapacité de répondre aux très nombreuses demandes d'inscriptions émanant de demandeurs d'emploi ou de formation, de structures d'insertion ainsi que de personnes en attente d'un niveau A2 ou B1 pour renouveler leur carte de séjour...

Compte tenu des mesures barrières à respecter, les inscriptions se sont faites, le mardi après-midi, sur rendez-vous. Ces séances ont été fluides. Les rendez-vous, pris essentiellement par téléphone, par les apprenants ou un accompagnant, ont permis un premier contact riche d'informations diverses. Globalement, les apprenants ont honoré leur rendez-vous d'inscription et, une fois cette démarche faite, ils se sont présentés en cours. Une amélioration par rapport aux années précédentes.

Lors de l'inscription, un temps d'échange avec chaque nouvel inscrit permet une orientation dans des cours qui correspondent au mieux à son niveau de langue et à ses besoins, mais il faut prévoir la possibilité de faire des changements de cours dans les premières séances, si le positionnement s'avère ne pas correspondre au niveau de l'apprenant.

- **L'organisation des cours :**

3 cours hebdomadaires le matin ou en soirée pour les personnes qui travaillent, sont proposés pour chaque niveau de FLE. Les cours ont une durée d'1h30.

A cause du petit nombre de formateurs spécialisés en ALPHA, nous n'avons pu programmer que deux cours hebdomadaires, le matin ou en soirée. De plus, y a été très difficile de proposer des cours à distance aux apprenants des cours ALPHA, dans la mesure où les ceux-ci n'ont pas accès aux outils numériques.

L'association propose :

- **25 cours de Français Langue Etrangère (FLE) :** pour les personnes scolarisées dans leur pays mais parlant peu ou pas le français. Nous utilisons la nomenclature du CECR (Cadre Européen de Référence) pour définir les niveaux : A1.1, A1, A2, B1.
- **7 cours d'Alpha :** pour des personnes peu ou pas scolarisées dans leur pays d'origine, qui désirent travailler particulièrement la lecture et l'écriture.
- **1 cours « amélioration de l'écrit »**
- **1 cours hebdomadaire de FLE au chantier d'insertion par le travail de la Ferme des Granges à Palaiseau.** Ce cours de formation linguistique a pu avoir lieu en présentiel presque toute l'année.
- **Une préparation au DELF A2 et au DELF B1.**
7 inscrits au DELF A2. 6 inscrits au DELF B1. Le manuel d'entraînement à l'examen a été offert aux inscrits par l'association qui a pris en charge une partie des frais

d'inscription à l'examen. **Montant total des aides : 1066 euros. Ces aides ont été possibles grâce à la dotation de la Fondation Bruneau.**

Tous les apprenants qui ont passé les Delf en mai, juin et juillet ont été reçus. Les résultats des 2 candidats d'août sont attendus.

2 Delf blancs ont pu être organisés, en mars et mai, grâce à l'accueil de la MJC et à la grande disponibilité d'une vingtaine de formateurs. A la suite des résultats des premiers Delf blancs, des aides personnalisées ont été assurées par des formateurs, en plus de leurs cours.

Ces préparations ont permis aux apprenants et aux formateurs d'avoir des objectifs d'apprentissages clairs et ciblés et de bien prendre conscience des compétences langagières attendues pour des niveaux A2 et B1. Elles ont été une source de motivation et ont donné lieu à un travail d'équipe important mais très riche.

Quelques Delf blancs et Delf blancs A1.1 ont été proposés dans certains cours. Les apprenants ont pris très à cœur ces évaluations qui leur donnent confiance en eux.

Ces préparations et les inscriptions aux examens linguistiques sont à développer, dans la mesure où nos ressources humaines et financières nous le permettent...

Présence aux cours d'octobre à mars :

Les premiers cours en présentiel étaient complets en novembre, dans le respect des jauges autorisées.

A partir de la fermeture des salles municipales, en novembre, nous avons mis en place des cours en ligne pour l'ensemble ou presque de nos groupes. Cependant, comme évoqué précédemment, si ce type de fonctionnement convient assez bien aux FLE les plus avancés, il est très difficile d'assurer une formation à distance pour les groupes d'ALPHA et de FLE débutants qui n'ont souvent pas d'ordinateur et sont peu familiarisés avec les outils numériques.

Les formateurs ont souvent démultiplié leurs cours pour s'adapter aux disponibilités des apprenants, à leur niveau d'oral très hétérogène, à leurs outils de communication.

Ils sont unanimes pour dire qu'un cours de langue à distance limite les interactions, demande beaucoup de temps de préparation et beaucoup de concentration.

Ils ont pu aussi, parfois, faire du soutien psychologique, principalement auprès des jeunes adultes, très isolés parce qu'en télétravail donc sans contact direct avec leurs amis et leur famille.

Grâce aux prêts de salles de la MJC et de la Médiathèque Certains formateurs volontaires ont repris, les cours en présentiel en février et mars, puis en juin, en respectant les mesures sanitaires.

Les apprenants qui ont adhéré aux cours à distance, ont été aussi assidus qu'en présentiel, si ce n'est davantage.

Lieux d'implantation des cours en présentiel :

En octobre et juin, les cours en soirée se sont déroulés essentiellement dans 2 salles au foyer des seniors, ancienne école Bara. Ces lieux sont particulièrement adaptés aux cours. Les formateurs ont beaucoup apprécié l'accueil réservé à DIRE LIRE ainsi que les aménagements offerts (tableaux, tables, armoire ...).

Les autres cours se sont déroulés à la MJ C, à la Médiathèque, dans les salles Voltaire, à la Maison de Quartier des Hautes Garennes.

Un grand merci à la Mairie pour le prêt des salles, à Monsieur Sire et Madame Graveleau, pour leur écoute et leur soutien, à Marc Carpentier, Fatima Benmostefa et à toute l'équipe du service Vie Locale, pour leur accompagnement.

Un grand merci aux équipes de la MJC, de la Maison de quartier des Hautes Garennes, aux bibliothécaires de la Médiathèque George Sand, à Sara Janocka, responsable du foyer des seniors, pour leur accueil.

Ces implantations permettent aux apprenants de découvrir ces lieux de vie, de partage, de culture, de citoyenneté. Elles sont centrales, facilement accessibles par le RER. Mais nous regrettons l'absence d'un local attitré, un « port d'attache » où nous pourrions faire les inscriptions, rencontrer les apprenants pour répondre à des demandes spécifiques, nous réunir pour travailler en équipes, organiser des ateliers, proposer de nouveaux cours durant l'année, disposer d'un lieu pour afficher, pour mieux informer, dans lequel nous pourrions aussi mettre à disposition les outils pédagogiques que nous avons créés et dont nous avons besoin. La coordination pédagogique et la circulation des informations seraient renforcées.

Notre fonctionnement en interne :

- La formation continue :

Comme les années précédentes, les formateurs se sont retrouvés en septembre, **pour 2 jours de stage** de rentrée, sur site, animés par Mathias Van Der Meulen, formateur indépendant, collaborateur de Radya. Un temps fort apprécié par tous, qui a permis l'accueil des 5 nouvelles formatrices et une réactualisation de nos méthodes pédagogiques.

Ces deux jours de stage de rentrée sur site offerts aux 32 formateurs ont un coût :

- Rémunération de l'intervenant extérieur : 1500€
- Location de la salle du Foyer des Sportifs et 2 repas pour les formateurs présents : 1023,50€
- Total : 2523,50€

Deux stages en visioconférence, animés par Anna Cattan, de l'Association Langues Plurielles, ont été proposés à l'ensemble des formateurs pour répondre aux besoins puisque le thème était : « l'utilisation du numérique dans les cours à distance. »

- Rémunération de l'intervenante : 900 euros

Plusieurs formatrices ont participé, sur la base du volontariat, **à des stages et des MOOC, proposés via internet.**

- Les réunions des formateurs :

Le CA s'est réuni 5 fois dans l'année, en présentiel ou en distantiel.

Les formateurs ont participé à 2 réunions plénières en présentiel et 1 réunion plénière en distantiel, mais ils ont beaucoup correspondu entre eux de manière informelle, pour échanger sur leur pratique, pour préparer des cours, pour se donner des nouvelles, pour

garder des liens. Des questionnaires, envoyés via internet, ont permis de collecter des informations sur la vie des différents groupes. Le groupe WhatsApp a été largement alimenté par des échanges d'informations ou de vidéos humoristiques.

- Nos activités avec les apprenants

- **Le livret** afin de « laisser des traces ». Le thème choisi cette année était : « le mot que vous préférez, pour son sens ou sa sonorité ». Un certain nombre de très beaux textes ont été produits, essentiellement par les groupes des niveaux A2 et B1, le projet étant trop difficile à mener à distance avec les apprenants débutants. Anne-Marie F et Elisabeth P ont assuré la relecture et la mise en page.
- Notre temps fort a été maintenu sous forme d'un rallye dans la ville, le 5 juin 2021. Il a été préparé par Jacques, Marie-Odile, Joëlle M et Yves. Il était très riche. Les formateurs et les apprenants ont été très heureux de se retrouver et de découvrir des aspects méconnus de Palaiseau. Ce rallye pourra être de nouveau proposé sous différentes formes.
- **Les partenariats.** Notre implantation dans les Maisons de Quartier, à la MJC, à la Médiathèque, relève de la volonté de faire découvrir ces lieux d'échanges et de culture à nos apprenants, de répondre aux besoins et de développer des partenariats qui permettent aux personnes de partager leur savoir et leur culture avec d'autres. Nous avons un vrai désir de promouvoir l'engagement des apprenants dans la vie de la ville. C'est une manière de développer la confiance en soi, une manière d'exister... C'est aussi une façon de montrer la richesse du multiculturalisme.
Le partenariat avec Pôle emploi se poursuit. Nous sommes aussi en lien avec des structures d'accueil et d'insertion citées ci-dessus.

Rapport moral et rapport d'activité approuvés à l'unanimité.

Rapport financier.

Présentation du compte de résultat 2020-2021 et du budget prévisionnel.

Le montant des cotisations reste inchangé, mais il ne doit pas être un frein à une inscription. Cependant un minimum de 10 euros sera demandé.

Rapport financier approuvé à l'unanimité.

Présentation des membres du Conseil d'administration et du Bureau

Le Conseil d'administration était composé de 10 membres :

- la Présidente Annick Henry-Amar, assistée d'une Vice- Présidente : Marie-Odile Lhuillier
- Une Trésorière : Gisèle Méric,
- Une Secrétaire Anne-Marie Flank

- Une gestionnaire du matériel informatique et autre : Annie Delporte
- De Françoise Brissaud, membre de la commission communication
- Une responsable de la documentation : Michèle Garrigues
- Une responsable du site collaboratif : Elisabeth Plagne
- Lucie Cohen-Boulakia
- Simone Tallaj

L'ensemble des personnes constituant le CA 2020-2021, se représente. Isabelle Van Welden est candidate ainsi que Céline Le Doussal.

Le nombre de personnes participant au Conseil d'Administration pour l'année 2021-2022 est donc porté à 12 personnes.

Nouveau Conseil d'Administration élu à l'unanimité.

Quelques perspectives pour l'année 2021-2022

1. La communication

- Continuer à améliorer la communication entre formateurs et la circulation des contenus de cours par groupes de niveaux.
- Renforcer la communication hors cours avec les apprenants grâce aux groupes WhatsApp ou à d'autres canaux.
- Mettre en place dans nos lieux de cours, un panneau d'affichage.

2. Les objectifs d'apprentissages.

- Encourager les nouveaux formateurs à suivre des formations et les anciens formateurs à poursuivre leur formation. Informer régulièrement l'ensemble de l'équipe, des formations proposées par les différents organismes spécialisés dans l'enseignement du français langue étrangère et dans les problématiques liées à l'accueil des migrants. Le financement de 2 jours annuels de formation individuelle, pour chaque formateur, est pris en charge par l'association.
- Inclure l'utilisation des outils numériques dans les cours, si les formateurs le souhaitent. Pour cela, poursuivre la formation des formateurs dans ce domaine, sur la base du volontariat et acquérir de nouveaux ordinateurs facilement utilisables dans les différents espaces de cours.
- Renforcer les échanges et le travail en équipes, par niveaux de cours, pour enrichir les contenus et assurer une progression dans les apprentissages.
- Proposer la préparation aux examens linguistiques « DELF A2 et B1 » à un plus grand nombre d'apprenants. Offrir une aide financière substantielle pour permettre aux apprenants qui en ont le niveau, de s'inscrire à ces examens.
- Personnaliser, dans la mesure du possible, l'aide linguistique proposée aux apprenants, pour répondre à leurs besoins et à leur rythme d'apprentissage.

3. Les partenariats

- Poursuivre les cours sur site, niveaux infra A1 .1, A1 et A2 au centre d'insertion par le travail à La ferme des Granges (Palaiseau)
- Rendre effectif le partenariat avec l'IDC formation en accueillant, dans la mesure des places disponibles, les personnes que cet organisme nous adresse en vue de consolider leurs acquis pour obtenir le niveau A1 requis par l'OFII.
- Recruter de nouveaux formateurs prêts à se former et à s'investir dans l'Association.
- Reprendre les actions culturelles menées en partenariat avec la MJC, les Médiathèques, les Maisons de Quartier ainsi que les sorties culturelles.

4. Vers l'emploi

- Développer les échanges entre les structures d'insertion par le travail de la communauté de communes Paris Saclay et l'association, les associations locales d'aide à la recherche d'emploi : SNC, AVEC, MEIF
- Identifier les besoins et les projets professionnels des apprenants pour leur communiquer les informations données par Pôle emploi en ce qui concerne les stages, les formations, les emplois.
- Proposer aux apprenants intéressés de participer à « la mission coup de pouce » initiée par des collaborateurs des sociétés VINCI : visite de chantier, découverte de métiers, atelier CV, lettres de motivation, entretien d'embauche.
- Pour ce faire, besoin de formateurs qui se spécialiseraient sur « le pôle emploi ».

Le stage de rentrée se déroulera les 20 et 21 septembre 2021. Il sera animé par Yves Traynard, formateur indépendant.

Le thème : « Favoriser l'engagement des apprenants ».

Les cours reprendront le 4 octobre et des permanences auront lieu les mardis, hors vacances scolaires, sur rendez -vous pris par téléphone au 06 22 79 02 01.

Assemblée générale tenue le 20 septembre 2021, à Palaiseau.

La Présidente : Annick HENRY-AMAR

La secrétaire : Anne-Marie Flank

La trésorière : Gisèle MERIC